

# Quels défis pour le mouvement paysan ouest-africain ?

► ORGANISATIONS PAYSANNES

Denis Pesche, sociologue, unité de recherche « Action collective, marchés et rénovation des politiques publiques » (Arena), Cirad Tera. denis.pesche@cirad.fr

**À LA FIN DES ANNÉES 80, on s'interrogeait sur l'existence d'un mouvement paysan en Afrique noire<sup>1</sup>. On estimait alors que, sauf au Sénégal, la situation ne permettait pas de parler de mouvement paysan. Depuis lors, les choses ont bien changé...**

LES ANNÉES 90 marquent un tournant important dans la structuration des ruraux africains. Dans plusieurs pays, on observe deux processus souvent articulés : la multiplication de groupements à l'échelle locale (villageoise ou infra-villageoise) et le renforcement des dynamiques fédératives. Aujourd'hui, on peut légitimement dire qu'il existe des mouvements paysans en Afrique<sup>2</sup>. Au niveau sous-régional, il s'agit principalement du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), constitué en 2000 et qui regroupe des organisations paysannes (OP) de douze pays de la sous-région. Il existe aussi l'Eastern Africa Farmers Federation (EAFF, 2001) en Afrique de l'Est et la Plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (Propac, 2004) en Afrique du Centre. Par ailleurs, des producteurs spécialisés se sont constitués aussi en organisation au niveau continental avec par exemple la création, en 2005, de l'Association des producteurs de coton africains (Aproca).

**Des organisations de plus en plus reconnues sur le plan politique.** Ces mouvements résultent d'une mise en réseau plus ou moins « serrée » d'organisations nationales, autour d'enjeux nationaux et sous-régionaux. Ces organisations nationales sont elles-mêmes très diverses. Cet ensemble institution-

nel combine donc plusieurs niveaux (local, régional, national, sous-régional) et met en relation des organisations de nature différente qui forment un sorte de tissu aux racines profondes mais d'une « surface » assez discontinue : des pans entiers de territoire, certains secteurs (comme les éleveurs par exemple) ne sont pas ou mal « représentés » ou, quand ils disposent de leurs organisations, ils sont peu articulés aux réseaux nationaux et internationaux d'OP.

Quels que soient les points faibles de ces mouvements, en grande partie imputables aux conditions très difficiles dans lesquelles ils se développent, leur existence même témoigne d'un accroissement manifeste et de plus en plus reconnu du pouvoir de négociation des ruraux dans la définition et la mise en œuvre des politiques agricoles et rurales.

**Un mouvement paysan partagé entre deux visions.** Les organisations paysannes sont traversées par des tensions de différente nature qui, si elles sont bien « gérées », peuvent contribuer à leur développement. À l'inverse, une mauvaise prise en compte de ces tensions entraîne généralement la stagnation voire la léthargie de l'organisation. Le cadre d'analyse que je propose met en avant l'idée que l'on peut analyser le mouvement paysan africain, mais aussi les organisations qui le composent, comme des collectifs traversés par des tensions entre deux visions.

Une première vision privilégie une approche économique (ou technico-économique) des OP centrée sur l'amélioration du revenu des producteurs ou, plus largement, des conditions pratiques de production et/ou de mise en marché. Cette vision se veut pragmatique.

Une seconde vision met l'accent sur

la dimension politique des OP avec la prise en compte de la place de l'agriculture dans la société et son devenir.

Il est fréquent de considérer que ces tensions peuvent différencier les OP : certaines étant jugées plus « économiques » et d'autres plus « politiques ». C'est en partie vrai car le « curseur » est rarement au milieu mais une distinction trop marquée et exclusive entre ces deux dimensions ne prend pas en compte le fait que, par la spécificité

du secteur rural et agricole, les organisations de producteurs ont nécessairement une dimension politique. En effet, les OP ne sont pas des organisations en « apesanteur

politique » : même celles qui se consacrent principalement à des activités techniques ou économiques négocient régulièrement leur place avec les diverses sources de pouvoir (pouvoirs coutumiers, politiques, religieux au niveau local/national).

Le cadre d'analyse proposé ici suggère plutôt que la tension entre la vision « économique » et « politique » existe au sein de toutes les organisations paysannes. Une partie du travail des responsables paysans consiste alors à concilier l'ambition concrète de répondre aux attentes de leurs membres avec celle de mobiliser des énergies dans la durée pour la construction des réseaux de relation et d'influence afin de renforcer le poids politique de leur organisation. Les tensions entre ces deux logiques, économique et politique, ne sont pas forcément négatives et elles peuvent, au contraire, si elles sont bien gérées, contribuer à dynamiser le mouvement paysan. On peut alors avancer l'idée que la consistance d'une dynamique d'organisation repose, entre autre, sur la construction de synergies et de bonnes articulations entre la logique « économique » et la logique « politique » des OP, ceci aux

« BIEN GÉRÉES, LES TENSIONS DANS LES ORGANISATIONS PAYSANNES PEUVENT CONTRIBUER À LEUR DÉVELOPPEMENT »

1. « Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ? », Gentil D., Mercoiret M.-R., 1991, in *Revue Tiers-Monde* Vol. XXXII n°128.

2. Notamment au regard des cinq critères déterminés dans l'article sus-cité : Une autonomie financière et intellectuelle, des objectifs conscients et explicites, des rapports significatifs avec l'État et/ou le reste de la société civile, une taille et un poids économique-politique « suffisant » et une organisation interne établie.

différentes échelles de leur structuration et entre ces échelles.

**Un défi : accéder à l'arène internationale en puisant son énergie dans le niveau local.** La question des échelles est importante : les OP à l'échelon national (et depuis peu sous-régional) sont, le plus souvent, des constructions institutionnelles articulant plusieurs niveaux. La plupart des mouvements paysans évoqués se composent de regroupements plus ou moins lâches de niveaux d'organisation allant du village à l'échelle nationale et, depuis peu, internationale. Par ailleurs, la multiplication des lieux de décision (entre le local, le national et l'international) impose aux acteurs collectifs des stratégies combinant simultanément enracinement local, construction d'une légitimité nationale et implication dans les enjeux internationaux. Il faut en effet combattre l'idée d'une construction progressive et de la base vers le haut du mouvement paysan : si cette vision idéale est séduisante, l'histoire montre que les constructions institutionnelles sont presque toujours des dynamiques articulant simultanément des processus locaux d'organisation avec d'autres à des échelles plus large sur la base d'initiatives reposant sur quelques individus : l'enjeu pour les leaders paysans étant alors de construire dans la durée des articulations fonctionnelles entre ces différents niveaux en fonction des contextes changeants.

Les tensions entre une logique de stricte défense des intérêts et celle d'une mobilisation plus large pour une cause plus générale peuvent se développer aux différents niveaux de structuration du mouvement paysan. Localement, la pression des membres pour des résultats immédiats pourra accroître la logique technique ou économique d'une organisation. Les dimensions politiques de l'action locale prennent toute leur importance quand il s'agit pour les ruraux de négocier les conditions d'accès et d'usage aux ressources naturelles (foncier, eau, etc.). Nationalement et internationalement, la construction d'alliances nécessite souvent d'articuler la défense des intérêts avec une montée en généralité des positions défendues, voire l'inscription dans un projet politique plus large. La dimension économique des luttes syndicales implique de plus en

plus d'identifier des cibles de négociation aux échelons nationaux et internationaux.

Le niveau local correspond le plus souvent au niveau du contrôle pour l'accès aux ressources (foncier, eau, fonds de la décentralisation, etc.). C'est à ce niveau local que sont enracinés les membres de base des OP, les exploitations familiales. Cette différenciation entre « espaces du haut » et espaces locaux marque une autre source de tensions aux sein des OP qui, tout en négociant à l'échelle nationale, et de plus en plus à l'échelle sous-régionale, le cadre général de politiques pouvant leur être favorables, doivent composer localement avec une diversité d'acteurs et de pouvoirs (décentralisation, pouvoir coutumiers, etc.).

Ainsi, les lignes de tensions au sein des OP combinent à la fois des tensions entre logiques différentes (que nous avons schématisé à l'extrême par

économique *versus* politique) mais aussi entre des échelles différentes. En Afrique subsaharienne, comme dans d'autres continents, le niveau national a longtemps été et reste encore le niveau privilégié des jeux d'acteurs

autour de la domination du champ politique et donc de la capacité à influencer sur les choix de politiques. Même si les logiques combinées de décentralisation et de globalisation tendent à affaiblir les États et leur capacité à produire des

politiques, l'échelle nationale reste encore un niveau clé dans les stratégies d'influence sur les politiques. Éviter les logiques de fragmentation (filière-vision générale, local-national, etc.) que nombre d'acteurs ne manquent pas d'alimenter par crainte d'un contre-pouvoir paysan trop structuré est un défi sans cesse renouvelé pour les mouvements paysans. ■

#### « LA DIMENSION ÉCONOMIQUE

#### DES LUTTES SYNDICALES IMPLIQUE

#### D'IDENTIFIER DES CIBLES DE

#### NÉGOCIATION AUX ÉCHELONS NATIONAUX

#### ET INTERNATIONAUX »

